

Promouvoir et initier une démarche de développement durable dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) est un concept qui incite les organisations à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités. Elle induit un engagement de la gouvernance et de nouveaux comportements des acteurs du secteur social et médico-social qui commencent à la prendre en compte dans la qualité de leur accompagnement.

Cette formation vise ainsi à :

- Mesurer les enjeux du développement durable pour les ESMS
- Permettre une démarche réflexive sur le niveau de mise en œuvre du développement durable dans les ESMS
- Initier une réflexion sur l'élaboration d'un plan d'action et de communication en matière de développement durable

PUBLIC :

Professionnels des structures du secteur social et médico-social

PREREQUIS :

Aucun prérequis

CONTEXTE :

Depuis près de 40 ans, la richesse de nos sociétés industrialisées ne fait que croître, alors que la qualité de vie des habitants se dégrade inexorablement (pollution de l'eau, de l'air, ...). Les équilibres climatiques mondiaux se dérèglent, les catastrophes écologiques sont de plus en plus nombreuses, les inégalités sociales s'accroissent et les problèmes de souffrance au travail sont en augmentation. L'OMS, les scientifiques et les ONG nous alertent sur le fait qu'il est grand temps de changer de modèle de société et de modèle de développement

La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) est un concept qui incite les organisations à intégrer volontairement les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et ce, au-delà des simples exigences réglementaires. Elle induit un engagement de la gouvernance et de nouveaux comportements dans le fonctionnement des acteurs.

Les établissements sociaux et médico-sociaux sont des acteurs économiques de premier plan sur les territoires, leur activité a indéniablement un impact sur l'environnement à plusieurs niveaux. Ils s'engagent de plus en plus à intégrer la responsabilité sociétale à leurs actions.⁽¹⁾

L'activité des ESMS s'inscrit notamment dans le respect des droits de l'Homme dans cadre des droits et libertés des personnes vulnérables qui leurs sont confiées, réaffirmées et confortées dans leur mise en œuvre par la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Par ailleurs, les établissements recherchent activement la santé et la sécurité, ainsi que l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés, afin de préserver la bientraitance des personnels, leur motivation et le sens du travail auprès des personnes vulnérables.

Enfin, dans un contexte où les ressources se raréfient, les structures en tant qu'organisation se positionnent comme des exploitants, des consommateurs ; elles peuvent également vouloir s'engager afin de préserver l'environnement et consommer de manière plus rationnelle en générant des économies.

Conscientes des enjeux induits par la RSE, notamment dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations et dans le souci d'engager la responsabilité des associations dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, les structures médico-sociales souhaitent proposer à leurs collaborateurs une formation visant à approfondir le concept de RSE, les principes qui la guident et les actions qui se développent pour sa mise en œuvre.

(1) Convention signée entre les fédérations du secteur sanitaire et médico-social, l'Etat et l'ANAP en 2017.

PROGRAMME :

▪ Les notions de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

- Définitions et enjeux
- Réglementation en lien avec la RSE
- Principes de mise en œuvre de la RSE dans les ESMS

▪ Les différents axes de la RSE dans les ESMS

- L'axe environnemental ou la préservation de nos ressources naturelles



- L'axe économique ou l'achat durable et éco-responsable
- L'axe sociétal ou comment préserver l'utilisateur et « les ressources humaines »

■ **L'organisation de la démarche RSE dans les ESMS**

- La politique RSE dans le projet associatif ou le projet d'établissement
- Le diagnostic RSE
- La programmation des actions et la démarche qualité
- La valorisation de la démarche RSE en termes de communication

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les différentes composantes de la RSE
- Evaluer l'avancée de la démarche dans la structure
- Identifier des outils permettant la mise en place d'un diagnostic RSE
- Elaborer les axes d'amélioration et de promotion de la démarche RSE dans la structure

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, brainstorming, travaux de groupes, partages d'expériences

MODALITES D'EVALUATION :

- En début de formation : Quizz sur les connaissances
- En fin de formation : Animation ludique autour du "remettre les étapes de la démarche dans l'ordre"

MODALITES D'INSCRIPTION :

Cette formation est proposée uniquement en intra.

Contactez-nous par mail (accueil@creai-grand-est.fr) pour réaliser cette formation dans votre structure (ou par téléphone au 03.26.68.35.71)

Tarifs (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

1450 € par jour pour les non-contribuants

1160 € par jour pour les contributeurs au CREAI

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ■ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51